

Formation continue OACP
Cours N° 008

Conduire un véhicule
Adaptation de la vitesse
Dynamique de conduite
Préparation à la course



Formation continue OACP
Cours N° 008

Conduire un véhicule
Adaptation de la vitesse
Dynamique de conduite
Préparation à la course

- Idées directrices** L'adaptation de la vitesse est un sujet central de la formation et de la pratique professionnelle des conducteurs de véhicules automobiles lourds. La vitesse doit constamment être adaptée aux circonstances, ceci en prenant en considération les propriétés du véhicule, le chargement ainsi que les conditions routières, de circulation et de visibilité. Une vitesse adaptée signifie conduire à la vitesse permettant de s'arrêter sur la distance à laquelle porte sa visibilité. Ceci présuppose aussi le respect des distances de sécurité nécessaires.
- Les connaissances de base sur la dynamique de conduite et les forces s'exerçant sur le véhicule (lois de la physique) représentent un élément essentiel pour pouvoir conduire un véhicule automobile lourd de façon économique et à la vitesse adaptée.
- Grâce à une procédure réfléchie et à quelques mesures ciblées, il est déjà possible avant la course de remplir certaines conditions importantes en vue d'une conduite sûre et économe en ressources. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'on emprunte un autre véhicule ou un véhicule que l'on ne connaît pas. La vérification de tous les permis et documents obligatoires font également partie de la préparation.
- Objectifs du cours** Les chauffeurs conduisent les véhicules automobiles lourds sous différentes conditions et avec des chargements différents sans menacer les autres usagers de la route, en conduisant de façon économique et respectueuse de l'environnement.
- Compétences**
- Capacités techniques** Les chauffeurs nomment les facteurs extrêmement importants pour choisir la vitesse et décrivent les conséquences d'une vitesse non adaptée.
- Les chauffeurs nomment les lois de la physique significatives pour la conduite de véhicules automobiles lourds. Ils savent décrire les forces qui s'exercent sur le véhicule pendant la course (transport de marchandises et de personnes) et leurs effets sur la sécurité tout comme sur les autres usagers de la route.
- Les chauffeurs expliquent comment ils se familiarisent avec les propriétés et possibilités d'un véhicule et effectuent les réglages nécessaires en vue d'une conduite sûre et sans fatigue.
- Capacités personnelles** Les chauffeurs sont conscients de l'importance de l'adaptation de la vitesse sur la sécurité du trafic, la consommation de carburant, les émissions sonores et de polluants. Ils sont prêts à respecter les distances de sécurité nécessaires.
- Les chauffeurs sont conscients de l'effet de la dynamique de conduite sur les passagers et leurs bagages, le chargement et la consommation de carburant. Ils sont disposés à adapter leur comportement de conduite.
- Les chauffeurs reconnaissent la nécessité d'effectuer avant la course un contrôle complet et ciblé du véhicule, de la remorque et du chargement.
- Capacités sociales** Les chauffeurs se soumettent à une conduite défensive et correcte sans être influencés par le mauvais comportement des autres usagers de la route.
- Les chauffeurs sont disposés à se laisser informer ou instruire par les autres chauffeurs ou par l'employeur sur les propriétés et les possibilités d'un véhicule dont ils ne se sont encore jamais servis.
- Capacités méthodiques** Les chauffeurs conduisent un véhicule automobile lourd en prenant en considération la stabilité du véhicule obtenue grâce au choix judicieux de la vitesse et de la voie de circulation.
- Avant de commencer la course, les chauffeurs effectuent une vérification complète ainsi

que tous les contrôles nécessaires avant le départ. Ils planifient leur itinéraire et s'informent des conditions des routes et de la circulation.

Contenu du cours	<p>3.6 ADAPTATION DE LA VITESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite préventive • Distance de réaction • Régulateur de vitesse • Distances de sécurité indépendamment de la vitesse • Sujets en rapport avec l'adaptation de la vitesse: consommation de carburant et émissions de polluants, choix du rapport, forces agissant sur le véhicule, conduite dans les virages, vitesses limitées, accidents de la route • Inertie, énergie pour surmonter les résistances 	<p>3.8 DYNAMIQUE DE CONDUITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forces s'exerçant sur le véhicule et le chargement: forces de frottement, résistance à l'air, dans les montées et en cas d'accélération • Forces qui s'exercent en conduisant dans les virages, en accélérant, en hésitant • Mouvements longitudinaux et latéraux du véhicule • Stabilité du véhicule • Pignon de petite vitesse optimal avec chargement, sans chargement • Systèmes de sécurité • Comportement de freinage • Distance de freinage • Distance d'arrêt
Conditions d'inscription	Ce cours s'adresse aux conducteurs en transports de personnes et aux conducteurs en transports de marchandises	
Durée du cours	7 heures reconnues par l'ASA	
Nombre de participants	16 conducteurs au maximum	
Attestation	Une attestation de suivi de cours est remise à chaque participant	
Intervenants	Monsieur Sylvaire Coquil et/ou Monsieur Bernard Stumpe et/ou Thierry Pianaro	
Matériel	Documentation sur les thèmes développés et véhicule mi à disposition par le CFR.	
Horaire	La durée obligatoire d'une journée de cours est de 07.00 heures non comprises les pauses. Nous ne pourrions malheureusement pas accepter les personnes ne faisant pas acte de présence durant l'ensemble de la journée.	
Date des cours	Dès remise de l'autorisation	
Lieu des cours	Centre de formation routière de Savigny	
Organisation du cours responsable de cours renseignements et inscription	Centre de formation routière de Savigny SA Coquil Sylvaire Secrétariat: chemin des Gavardes 7, 1073 Savigny Tél. 021 / 311 77 77 ou 079 / 204 27 54 ou utiliser le bulletin d'inscription joint sur le site Internet www.cfr-savigny.ch	
Prix du cours	CHF 250,- Est compris dans ce devis estimatif : <ul style="list-style-type: none"> ✚ le café et le croissant de la pause de 09h30 ✚ le repas de midi (boissons à la charge du participant) ✚ l'attestation de cours 	

Validité de l'offre 30 mars 2012
Sylvaire Coquil et Bernard Stumpe,
fait à Savigny, le 2 février 2010